



## RAPPORT DE GESTION

---

### TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| PROFIL DE L'ENTREPRISE .....                           | 2  |
| ACTIVITÉS ABANDONNÉES .....                            | 2  |
| FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2014 ..... | 2  |
| MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS .....           | 4  |
| ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....                 | 8  |
| ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ .....                  | 10 |
| FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....       | 15 |
| INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....                      | 21 |
| SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....  | 26 |

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du premier trimestre 2015 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014.

Québecor est une société de gestion détenant une participation de 75,4 % dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Québecor Média déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a modifié sa structure organisationnelle et ses activités sont maintenant gérées par les trois secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. La réorganisation a consisté en a) la création du nouveau secteur Média, qui englobe toutes les activités des précédents secteurs Médias d'information et Télédiffusion, ainsi que les activités d'édition et de distribution de livres auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, b) la création du nouveau secteur Sports et divertissement, qui englobe toutes les activités d'exploitation, de production, de distribution et de gestion liées à la musique, au divertissement, au sport et au Centre Vidéotron dans la ville de Québec, auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, et c) le transfert des activités de vente au détail du précédent secteur Loisir et divertissement au secteur Télécommunications. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés pour refléter ces changements.

## ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, qui avait été annoncée le 6 octobre 2014, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 usines d'impression, dont l'imprimerie d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$. Ce montant représente le prix de vente de 316,0 M\$, duquel une somme de 10,5 M\$ a été soustraite, qui correspond aux ajustements usuels ainsi qu'aux ajustements liés à des propriétés immobilières vendues par Corporation Sun Media avant la clôture de cette transaction. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 25 mars 2015. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise Société en nom collectif SUN News. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. à l'entreprise française Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$, déduction faite des espèces disposées de 18,1 M\$. Un montant de 8,2 M\$ a également été reçu relativement à certains ajustements dans le cadre de la transaction. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 41,5 M\$ résultant de la vente, sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2014

- Le chiffre d'affaires de Québecor a totalisé 948,6 M\$ au premier trimestre 2015, en hausse de 50,8 M\$ (5,7 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Hausse de 40 % du dividende trimestriel versé sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,025 \$ à 0,035 \$ par action.

## **Télécommunications**

- Au premier trimestre 2015, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 38,4 M\$ (5,3 %) de ses revenus et de 7,7 M\$ (2,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Deux services de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») ont enregistré une progression importante de leurs revenus au premier trimestre 2015, soit la téléphonie mobile (27,7 M\$ ou 44,9 %) et l'accès Internet (13,4 M\$ ou 6,4 %).
- Augmentation nette de 28 000 unités de service<sup>1</sup> au premier trimestre 2015, contre 17 700 à la même période de 2014. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 247 400 (4,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015, dont une hausse de 139 600 lignes en téléphonie mobile et une progression de 117 000 clients au service de vidéo par contournement.
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 131,96 \$ au premier trimestre 2015, contre 121,72 \$ à la même période de 2014, soit une croissance de 10,24 \$ (8,4 %), dont une augmentation de 6,01 \$ (15,0 %) en téléphonie mobile, une hausse record depuis le lancement de ce service en 2010.
- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») en condamnant Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, à verser une indemnité totale de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA pour avoir négligé d'implanter un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. Au début de mai 2015, Bell ExpressVu a demandé à la Cour suprême du Canada d'interjeter appel de cette décision. Cette démarche est présentement à l'étude.
- Le 11 mars 2015, Vidéotron a conclu l'acquisition de 4Degrés Colocation inc. et de son centre de données (« 4Degrés Colocation »), le plus grand à Québec, pour une contrepartie de 35,5 M\$. Cette acquisition permettra à Vidéotron de répondre aux besoins technologiques et d'hébergement grandissants de sa clientèle d'affaires.
- Le 6 mars 2015, au terme des enchères du spectre mobile commercial des SSFE-3 d'Industrie Canada, Québecor Média a annoncé que les soumissions de sa filiale Vidéotron ont été retenues pour quatre licences de 30 MHz, soit les licences pour l'est du Québec, le sud du Québec, le nord du Québec et pour l'est de l'Ontario et de l'Outaouais, couvrant ainsi 100 % de la population québécoise en plus de celle de la région d'Ottawa. Ces licences ont été acquises au coût total de 31,8 M\$.

## **Média**

- Le 26 avril 2015, lors du sixième match des séries éliminatoires des Canadiens de Montréal contre les Sénateurs d'Ottawa, TVA Sports a enregistré un record d'auditoire de 1 725 000 téléspectateurs, pour 40,3 parts de marché. Depuis l'arrivée de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») sur ses ondes, TVA Sports a vu son nombre d'abonnés croître de façon importante pour atteindre plus de 2,0 millions.
- Le 12 avril 2015, Groupe TVA a conclu avec Transcontinental inc. l'acquisition de 14 magazines, 3 sites Web et de contrats relatifs à l'édition sur mesure, pour une contrepartie en espèces de 55,5 M\$. Cette transaction avait été annoncée le 17 novembre 2014. À la clôture de la transaction, Groupe TVA est devenu le propriétaire exclusif des magazines *Coup de pouce*, *Canadian Living*, *DécorMag*, *Style at Home*, *Fleurs Plantes Jardins*, *Canadian Gardening*, *Québec Vert*, *The Hockey News*, *Condo Maison Direct*, *Maisons Neuves Rive-Sud* et *Condos* et les sites Web *recettes.qc.ca*, *Quoi manger* et *On the table*. Groupe TVA détient également une participation effective de 51 % dans l'entreprise Les Publications Groupe TVA-Hearst inc., qui exploite les magazines *Elle Canada* et *Elle Québec*. De plus, Groupe TVA détient 50 % des actions des Publications Senior inc., qui publie les magazines *Le Bel Âge* et *Good Times*. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 2 mars 2015.
- Selon les résultats des sondages PMB et NADbank pour l'année 2014 – qui mesurent le lectorat des principaux quotidiens au Canada –, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le *24 heures* occupent une position de choix dans leurs marchés respectifs alors que près de un adulte sur deux dans les grandes régions de Montréal et de Québec lit ces quotidiens.
  - *Le Journal de Montréal* compte un lectorat hebdomadaire de 1,8 million, soit 51 % plus de lecteurs sur support papier que son plus proche concurrent (source : PMB printemps 2015, province de Québec, 12+, cumulatif 7 jours, édition imprimée seulement).

---

<sup>1</sup> La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Par ailleurs, depuis juillet 2014, le site *journaldemontreal.com* a enregistré une croissance de sa fréquentation de 72 % sur toutes ses plateformes, contre un recul de 2 % pour son principal concurrent (source : comScore Media Metrix® Multi-Platform, Canada, février 2015 vs juillet 2014). La hausse de l'achalandage sur le site du *Journal de Montréal* s'explique en grande partie par une excellente performance sur les appareils mobiles. Le site *journaldemontreal.com* a connu une hausse de fréquentation de 142 % sur les téléphones cellulaires et les tablettes au cours des sept derniers mois analysés (juillet 2014 à février 2015).
- *Le Journal de Québec* a rejoint un lectorat hebdomadaire total de 369 800 sur toutes ses plateformes, soit 67 400 lecteurs de plus que son principal concurrent (source : NADbank 2015, Québec RMR, adultes 18 +, cumulatif 7 jours, éditions papier, PDF, Web et mobile).
- Enfin, le quotidien gratuit *24 heures* a rejoint un lectorat hebdomadaire de 622 000 (source : NADbank 2015, Montréal RMR, adultes 18 +, cumulatif 5 jours, éditions papier, PDF, Web et mobile).
- La troisième saison de l'émission *La Voix* a enregistré des sommets historiques pendant sa période de diffusion entre les 18 janvier et 12 avril 2015. L'auditoire moyen pour le gala hebdomadaire a totalisé 2 787 000 téléspectateurs (source : Numeris, Québec franco, 18 janvier au 29 mars 2015, T2+) et la part de marché moyenne pour ce gala s'est élevée à 59 %. La création de contenus multiplateformes à valeur ajoutée autour de ce produit télévisuel de qualité témoigne bien du succès de la stratégie de convergence dont bénéficie l'ensemble des propriétés médias de Québecor.

### **Sports et divertissement**

- Le 7 avril 2015, l'amphithéâtre de Québec est officiellement devenu le Centre Vidéotron, dont l'ouverture est prévue le 11 septembre 2015.
- En avril 2015, la programmation du Centre Vidéotron a été dévoilée pour le mois de septembre 2015 et comprend une grande fête d'ouverture, deux matchs des Remparts de Québec de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (« LHJMQ »), des spectacles du groupe rock Metallica, du groupe d'humoristes Rock et Belles Oreilles et de Madonna (*Rebel Heart Tour*), un gala de boxe et un match préparatoire des Canadiens de Montréal contre les Penguins de Pittsburgh.
- Le 2 avril 2015, Québecor Média a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique d'une durée de huit années avec AEG Facilities, chef de file mondial de la gestion d'installations sportives et culturelles. La division AEG Live assistera le secteur Sports et divertissement dans la programmation de certains événements, spectacles et tournées qui seront présentés au Centre Vidéotron comportant 18 400 sièges.
- Le 3 février 2015, Québecor Média a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec Live Nation Entertainment, qui comprend une alliance avec Live Nation Concerts, un chef de file mondial du spectacle, et les services de billetterie Ticketmaster, dont la filiale québécoise est Réseau Admission. À la même date, Québecor Média a conclu un partenariat stratégique avec la firme Levy Restaurants, afin d'assumer la gestion des opérations de restauration du Centre Vidéotron.

### **Opérations financières**

- Le 10 avril 2015, Vidéotron a complété le rachat de tous ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, à un prix de rachat équivalent à 100 % du montant en capital, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. L'avis de rachat avait été émis le 11 mars 2015.
- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par laquelle Groupe TVA a reçu un produit brut total d'environ 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B, sans droit de vote, participantes et sans valeur nominale de Groupe TVA (« actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA »). Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a souscrit 17 300 259 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$ et, par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5 % à 68,4 %.

### **MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS**

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par

d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, le gain (la perte) sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 1**

#### Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les 31 mars |                |
|---|---------------------------------|----------------|
|   | 2015                            | 2014           |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté :  |                                 |                |
| Télécommunications  | 343,3 \$                        | 335,6 \$       |
| Média   | (5,9)                           | (6,2)          |
| Sports et divertissement  | (0,1)                           | (0,7)          |
| Siège social  | 1,7                             | 6,0            |
|   | <b>339,0</b>                    | 334,7          |
| Amortissement   | (182,4)                         | (161,7)        |
| Frais financiers  | (87,8)                          | (94,1)         |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers                            | (5,1)                           | 2,9            |
| Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux | (11,4)                          | (1,1)          |
| Gain (perte) sur refinancement de dettes  | 1,7                             | (18,7)         |
| Impôts sur le bénéfice  | (19,7)                          | (16,3)         |
| Bénéfice lié aux activités abandonnées  | 1,6                             | 1,4            |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>35,9 \$</b>                  | <b>47,1 \$</b> |

## Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, le gain (la perte) sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 2**

### Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

|   | Trois mois terminés les 31 mars |             |
|---|---------------------------------|-------------|
|   | 2015                            | 2014        |
| Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies                                    | 40,8                            | 44,3        |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers                            | (5,1)                           | 2,9         |
| Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux | (11,4)                          | (1,1)       |
| Gain (perte) sur refinancement de dettes  | 1,7                             | (18,7)      |
| Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>                                   | (1,0)                           | 7,3         |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements | 2,1                             | 2,8         |
| Activités abandonnées   | 2,3                             | 1,6         |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>  | <b>29,4</b>                     | <b>39,1</b> |

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

## Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés de Québecor.

## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média**

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

## **Revenu mensuel moyen par abonné**

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo par contournement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo par contournement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

### Comparaison des premiers trimestres 2015 et 2014

**Revenus** de 948,6 M\$, en hausse de 50,8 M\$ (5,7 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (38,4 M\$ ou 5,3 % des revenus du secteur), Média (15,4 M\$ ou 8,4 %) et Sports et divertissement (3,7 M\$ ou 26,4 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 339,0 M\$, en hausse de 4,3 M\$ (1,3 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (7,7 M\$ ou 2,3 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans les secteurs Sports et divertissement (0,6 M\$) et Média (0,3 M\$).
- Écart défavorable au siège social (-4,3 M\$), expliqué principalement par la variation défavorable de la charge d'option d'achat d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 1,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 6,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2015.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 29,4 M\$ (0,24 \$ par action de base) au premier trimestre 2015, contre 39,1 M\$ (0,32 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 9,7 M\$ (0,08 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
  - la hausse de 20,7 M\$ de la charge d'amortissement ;
  - un écart défavorable de 10,3 M\$ au chapitre de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux;
  - un écart défavorable de 8,0 M\$ relativement aux pertes et gains sur évaluation et conversion des instruments financiers, incluant l'impact d'un écart défavorable de 9,0 M\$ lié aux débetures convertibles (sans incidence fiscale).

Contrebalancés en partie par :

- un écart favorable de 20,4 M\$ relativement aux gains et pertes sur refinancement de dettes ;
- la diminution de 6,3 M\$ des frais financiers ;
- une hausse de 4,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 40,8 M\$ (0,33 \$ par action de base) au premier trimestre 2015, contre 44,3 M\$ (0,36 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une baisse de 3,5 M\$ (0,03 \$ par action de base).

**Charge d'amortissement** de 182,4 M\$ au premier trimestre 2015, soit une hausse de 20,7 M\$ qui s'explique essentiellement par l'impact des investissements en immobilisations effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives à l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements, aux investissements dans le réseau LTE, de même qu'à la modernisation et à l'expansion des réseaux filaire et sans fil.

**Frais financiers** de 87,8 M\$, en baisse de 6,3 M\$, expliquée surtout par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements à des taux d'intérêt inférieurs et par un niveau d'endettement moins élevé.

**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 5,1 M\$ au premier trimestre 2015, contre un gain de 2,9 M\$ au premier trimestre 2014, soit un écart défavorable de 8,0 M\$, qui s'explique principalement par l'écart défavorable de 9,0 M\$ (sans incidence fiscale) de la perte ou du gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux** de 11,4 M\$ au premier trimestre 2015, contre 1,1 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 10,3 M\$.

- Au premier trimestre 2015, les différents secteurs de Québecor Média ont enregistré une charge totale de restructuration de 4,0 M\$ (1,0 M\$ à la même période de 2014), conformément à diverses mesures de réduction de coûts.



- Dans le secteur Télécommunications, une charge de dépréciation d'actifs de 7,0 M\$ et une autre charge spéciale de 0,4 M\$ ont été enregistrées au premier trimestre 2015 (0,1 M\$ à la même période de 2014).

**Gain sur refinancement de dettes** de 1,7 M\$ au premier trimestre 2015, contre une perte de 18,7 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 20,4 M\$.

- Conformément à un avis émis le 11 mars 2015, Vidéotron a remboursé, le 10 avril 2015, ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, pour un prix de 100 % du montant nominal. Un gain net de 1,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 1,8 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Vidéotron a remboursé, le 24 avril 2014, ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US, émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 103,042 % du montant nominal. Une perte nette de 21,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris une perte de 1,7 M\$ enregistrée auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Québecor Média a remboursé, le 25 avril 2014, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, pour un prix de 100 % du montant nominal, et a réglé les contrats de couverture afférents. Un gain net de 2,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 12,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 19,7 M\$ au premier trimestre 2015 (taux d'imposition effectif de 32,0 %), contre 16,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 3,4 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart défavorable de la charge d'impôts sur le bénéfice et la variation défavorable des taux d'imposition effectif s'expliquent principalement par l'impact de la combinaison des taux d'imposition sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers et des pertes sur refinancement de dettes.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2015

Revenus de 762,5 M\$ au premier trimestre 2015, soit une progression de 38,4 M\$ (5,3 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 267,3 M\$, soit une diminution de 5,5 M\$ (-2,0 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients et de la diminution des commandes à la vidéo sur demande, à la télé payante et à la télé à la carte, contrebalancé en partie par l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques et la hausse des revenus par client.
- Revenus des services d'accès Internet de 223,6 M\$, en hausse de 13,4 M\$ (6,4 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse des revenus par client, la progression des revenus provenant de revendeurs de services d'accès Internet, l'augmentation de la consommation et la progression de la clientèle.
- Revenus du service de téléphonie par câble stables à 117,9 M\$. L'augmentation des revenus par client a été contrebalancée en partie par la diminution des revenus interurbains.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 89,4 M\$, soit une progression de 27,7 M\$ (44,9 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle et à la hausse du revenu net par ligne.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires stables à 16,6 M\$.
- Revenus d'équipements vendus aux clients stables à 8,8 M\$.
- Les revenus du service de vidéo par contournement ont triplé pour atteindre 5,4 M\$ au premier trimestre 2015, contre 1,8 M\$ à la même période de 2014, en raison principalement de la hausse importante de la clientèle.
- Revenus des ventes au détail de 30,8 M\$, en baisse de 0,7 M\$ (-2,2 %), qui s'explique principalement par la baisse des ventes de CD et de vidéos, la diminution des redevances et l'impact de la fermeture de magasins.
- Revenus autres de 2,9 M\$, soit une hausse de 0,1 M\$ (3,6 %).

RMPA de Vidéotron de 131,96 \$ au premier trimestre 2015, contre 121,72 \$ à la même période de 2014, une croissance de 10,24 \$ (8,4 %).

#### Statistiques de clientèles

*Unités de service* – Au 31 mars 2015, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 507 200, soit une hausse de 28 000 unités (0,5 %) par rapport à la fin de 2014, contre une augmentation de 17 700 au premier trimestre 2014 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 247 400 (4,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015. Les unités de service représentent la somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

*Télédistribution* – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 11 600 (-0,7 %) au premier trimestre 2015, contre une diminution de 13 900 clients à la même période de 2014, et a diminué de 40 600 clients (-2,2 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015 (tableau 3). À la fin du premier trimestre 2015, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 770 600 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 63,6 %, contre 65,9 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 783 800 à la fin de mars 2015, contre 2 750 200 un an plus tôt).

- Au 31 mars 2015, le service illico télé numérique desservait 1 555 500 clients, soit une hausse de 1 900 clients (0,1 %) au premier trimestre 2015, contre une progression de 1 300 clients au même trimestre de 2014. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 26 800 clients (1,8 %). Au 31 mars 2015, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour le service illico télé numérique s'élevait à 55,9 %, contre 55,6 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 13 500 clients au premier trimestre 2015, contre une diminution de 15 200 clients à la même période de 2014. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 67 400 clients. La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique explique en partie cette diminution.

*Accès Internet par câble* – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 543 100 au 31 mars 2015, en hausse de 5 600 clients (0,4 %) au premier trimestre 2015, contre une hausse de 4 200 clients à la même période de 2014. Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015, le service d'accès Internet par câble a recruté 32 900 clients (2,2 %) (tableau 3). Au 31 mars 2015, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 55,4 %, contre 54,9 % un an plus tôt.

*Téléphonie par câble* – Au 31 mars 2015, ce service comptait 1 344 600 lignes, en baisse de 4 400 (-0,3 %) au premier trimestre 2015, contre une diminution de 2 400 lignes au premier trimestre 2014. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 1 500 (-0,1 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 31 mars 2015, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 48,3 %, contre 48,9 % un an plus tôt.

*Téléphonie mobile* – Au 31 mars 2015, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 662 100, soit une augmentation de 29 300 lignes (4,6 %) par rapport à la fin de 2014, contre une hausse de 18 200 lignes au premier trimestre 2014. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 139 600 (26,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015 (tableau 3).

*Vidéo par contournement* – Au 31 mars 2015, le nombre de clients au service de vidéo par contournement s'élevait à 186 800, soit une augmentation de 9 100 clients (5,1 %) par rapport à la fin de 2014, contre une hausse de 11 600 clients au premier trimestre 2014. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 117 000 pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015 (tableau 3).

**Tableau 3**  
**Statistiques de la clientèle<sup>1</sup> du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres**

(en milliers de clients)

|                                    | Mars 2015      | Déc. 2014      | Sept. 2014     | Juin 2014      | Mars 2014      | Déc. 2013      | Sept. 2013     | Juin 2013      |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Télédistribution :                 |                |                |                |                |                |                |                |                |
| Analogique                         | 215,1          | 228,6          | 251,4          | 268,3          | 282,5          | 297,7          | 316,7          | 334,3          |
| Numérique                          | 1 555,5        | 1 553,6        | 1 544,9        | 1 525,7        | 1 528,7        | 1 527,4        | 1 513,7        | 1 498,1        |
|                                    | 1 770,6        | 1 782,2        | 1 796,3        | 1 794,0        | 1 811,2        | 1 825,1        | 1 830,4        | 1 832,4        |
| Internet par câble                 | 1 543,1        | 1 537,5        | 1 533,8        | 1 510,4        | 1 510,2        | 1 506,0        | 1 486,7        | 1 466,8        |
| Téléphonie par câble <sup>2</sup>  | 1 344,6        | 1 349,0        | 1 356,0        | 1 344,0        | 1 346,1        | 1 348,5        | 1 341,0        | 1 332,2        |
| Téléphonie mobile <sup>2</sup>     | 662,1          | 632,8          | 590,4          | 552,3          | 522,5          | 504,3          | 479,1          | 452,2          |
| Service de vidéo par contournement | 186,8          | 177,7          | 143,7          | 94,2           | 69,8           | 58,2           | 48,6           | 48,1           |
| <b>Total (unités de service)</b>   | <b>5 507,2</b> | <b>5 479,2</b> | <b>5 420,2</b> | <b>5 294,9</b> | <b>5 259,8</b> | <b>5 242,1</b> | <b>5 185,8</b> | <b>5 131,7</b> |

<sup>1</sup> Les statistiques de clientèle ont été retraitées pour les trimestres antérieurs afin de refléter certains ajustements dans la définition des produits.

<sup>2</sup> En milliers de lignes

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 343,3 M\$, en hausse de 7,7 M\$ (2,3 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- l'impact défavorable de l'enregistrement d'éléments non récurrents d'un montant total de 4,6 M\$ ;
- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais administratifs, informatiques, du service à la clientèle et d'ingénierie ;
- l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 55,0 % au premier trimestre 2015, contre 53,7 % à la même période de 2014. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse de certains frais d'exploitation et à l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 163,5 M\$ au premier trimestre 2015, contre 170,8 M\$ à la même période de 2014 (tableau 4).

- Cette diminution de 7,3 M\$ s'explique surtout par la hausse de 14,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable à l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipement, contrebalancée en partie par l'augmentation de 7,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

#### **Tableau 4 : Télécommunications**

##### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les 31 mars |                 |
|---|---------------------------------|-----------------|
|   | 2015                            | 2014            |
| Bénéfice d'exploitation ajusté  | 343,3 \$                        | 335,6 \$        |
| Acquisitions d'immobilisations  | (161,6)                         | (143,3)         |
| Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences du spectre) | (18,5)                          | (22,2)          |
| Produit de l'aliénation d'éléments d'actif  | 0,3                             | 0,7             |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>   | <b>163,5 \$</b>                 | <b>170,8 \$</b> |

## **Média**

### **Résultats d'exploitation du premier trimestre 2015**

**Revenus** de 199,5 M\$ au premier trimestre 2015, en hausse de 15,4 M\$ (8,4 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 6,5 M\$ (-10,5 %).
  - Revenus publicitaires en baisse de 9,3 % ; revenus de tirage en baisse de 2,9 % ; revenus numériques en baisse de 12,9 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 17,3 %.
  - Baisse des revenus des quotidiens urbains de 7,0 % et baisse des revenus des portails de 38,9 %.
- Augmentation de 14,1 M\$ (15,5 %) des revenus des activités de télédiffusion principalement attribuable à :
  - une hausse des revenus d'abonnement des services spécialisés, principalement TVA Sports, en raison de l'ajout de la programmation dédiée au hockey de la LNH ;
  - une augmentation des revenus publicitaires des services spécialisés, principalement TVA Sports.

Contrebalancées en partie par :

- la diminution des revenus publicitaires du Réseau TVA.
- Incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale A. R. Itée et sa filiale en décembre 2014, ayant généré des revenus cinématographiques et audiovisuels de 9,1 M\$ au premier trimestre 2015.
- Diminution de 1,6 M\$ (-10,6 %) des revenus d'édition de magazines, en raison principalement de la baisse des revenus en kiosque et de publicité.
- Hausse de 0,3 M\$ (16,7 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout attribuable aux nouveaux revenus publicitaires numériques.
- Augmentation de 3,5 M\$ (18,6 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la hausse des activités en grande diffusion et en librairie.

**Perte d'exploitation ajustée** de 5,9 M\$ au premier trimestre 2015, en baisse de 0,3 M\$.

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en hausse de 1,1 M\$ (40,7 %) en raison de :
  - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'impact favorable de 2,0 M\$ liée aux mesures de restructuration.
 Contrebalancée en partie par :
  - l'impact de la baisse des revenus.
- Perte d'exploitation ajustée des activités de télédiffusion en hausse de 0,3 M\$.
  - l'impact de la hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires de TVA Sports ;
  - la baisse des coûts de contenu du Réseau TVA, dont l'impact des ajustements au premier trimestre 2014 du coût de certains droits de diffusion des années antérieures liés à des clauses d'indemnisation ;
 ont été plus que contrebalancés par :
  - les investissements dans les coûts de contenu de TVA Sports ;
  - l'impact de la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en baisse de 1,3 M\$ (-59,1 %), qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus.
- Diminution de 1,5 M\$ de la perte d'exploitation de la distribution et de l'édition de livres, surtout attribuable à l'incidence favorable de l'augmentation des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 103,0 % au premier trimestre 2015, contre 103,4 % à la même période de 2014.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 14,7 M\$ au premier trimestre 2015, contre des flux négatifs de 17,2 M\$ à la même période de 2014 (tableau 5). Cet écart favorable de 2,5 M\$ s'explique surtout par la diminution nette de 2,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Tableau 5 : Média**

**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les 31 mars |                  |
|---|---------------------------------|------------------|
|   | 2015                            | 2014             |
| Perte d'exploitation ajustée                        | (5,9) \$                        | (6,2) \$         |
| Acquisitions d'immobilisations                      | (7,1)                           | (9,2)            |
| Acquisitions d'actifs incorporels                   | (1,7)                           | (1,9)            |
| Produit de l'aliénation d'éléments d'actif          | -                               | 0,1              |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b> | <b>(14,7) \$</b>                | <b>(17,2) \$</b> |

## Sports et divertissement

### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2015

**Revenus** de 17,7 M\$, en hausse de 3,7 M\$ (26,4 %) par rapport au premier trimestre 2014, qui s'explique principalement par :

- l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition en décembre 2014 des Remparts de Québec de la LHJMQ ;
- la hausse de 19,1 % des revenus de distribution de musique surtout attribuable à l'augmentation des ventes de vidéos.

Contrebalancées en partie par :

- une baisse de 36,7 % des revenus de production et promotion de musique due au plus grand nombre de spectacles et de galas produits au premier trimestre 2014.

**Perte d'exploitation ajustée** de 0,1 M\$ au premier trimestre 2015, contre 0,7 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 0,6 M\$ qui s'explique par l'impact de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par les impacts du démarrage des nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron dans la ville de Québec.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 1,3 M\$ au premier trimestre 2015, contre des flux négatifs de 2,6 M\$ à la même période de 2014 (tableau 6), soit un écart favorable de 1,3 M\$ qui s'explique surtout par la diminution de 0,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et par la réduction de 0,6 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

#### Tableau 6 : Sports et divertissement

##### Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les 31 mars |                 |
|---|---------------------------------|-----------------|
|   | 2015                            | 2014            |
| Perte d'exploitation ajustée                        | (0,1) \$                        | (0,7) \$        |
| Acquisitions d'immobilisations                      | (1,1)                           | (1,9)           |
| Acquisitions d'actifs incorporels                   | (0,1)                           | -               |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b> | <b>(1,3) \$</b>                 | <b>(2,6) \$</b> |

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

### Exploitation

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 131,6 M\$ au premier trimestre 2015, contre 154,6 M\$ à la même période de 2014.

- Cette diminution de 23,0 M\$ s'explique principalement par :
    - l'écart défavorable de 30,1 M\$ des impôts exigibles ;
    - l'écart défavorable de 4,3 M\$ du bénéfice d'exploitation du siège social expliqué principalement par la charge d'option d'achat d'actions ;
    - la hausse de 3,3 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.
- Contrebalancés en partie par :
- la hausse de 7,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
  - la diminution de 5,3 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer au premier trimestre 2015 a entraîné un impact négatif sur les flux de trésorerie, tandis que la croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications et le refinancement de certaines dettes à des taux d'intérêt inférieurs ont eu une incidence favorable.

**Fonds de roulement** de 92,8 M\$ au 31 mars 2015, contre 90,2 M\$ au 31 décembre 2014, soit une hausse de 2,6 M\$. La réduction des créiteurs et des impôts exigibles a été contrebalancée en partie par la diminution des espèces et quasi-espèces.

### Investissement

**Acquisitions d'immobilisations** de 169,8 M\$ au premier trimestre 2015, contre 154,4 M\$ à la même période de 2014, une hausse de 15,4 M\$ essentiellement dans le secteur Télécommunications, surtout attribuable à l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 27,3 M\$ au premier trimestre 2015, contre 71,1 M\$ à la même période de 2014, soit une diminution de 43,8 M\$, surtout dans le secteur Télécommunications, reflétant principalement les paiements totalisant 46,7 M\$ effectués au premier trimestre 2014 pour l'acquisition de licences du spectre, contre 6,4 M\$ au premier trimestre 2015.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 0,3 M\$ au premier trimestre 2015, contre 0,8 M\$ à la même période de 2014.

**Acquisitions d'entreprises** de 35,5 M\$ au premier trimestre 2015, contre 0,6 M\$ à la même période de 2014.

- Au premier trimestre 2015, les acquisitions d'entreprises s'expliquent, entre autres, par l'acquisition de 4Degrés Colocation, à Québec.

## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média**

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média** négatifs de 52,6 M\$ au premier trimestre 2015, contre des flux négatifs de 23,0 M\$ à la même période de 2014 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 29,6 M\$ s'explique par :
    - la diminution de 17,2 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
    - l'augmentation de 15,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations.
- Contrebalancées par :
- la baisse de 3,5 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences du spectre).

**Tableau 7**

### **Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les 31 mars |           |
|---|---------------------------------|-----------|
|   | 2015                            | 2014      |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>   |                                 |           |
| Télécommunications  | <b>163,5</b> \$                 | 170,8 \$  |
| Média   | <b>(14,7)</b>                   | (17,2)    |
| Sports et divertissement  | <b>(1,3)</b>                    | (2,6)     |
| Siège social de Québec Média  | <b>0,7</b>                      | 2,4       |
|   | <b>148,2</b>                    | 153,4     |
| Portion monétaire de la charge d'intérêt  | <b>(79,4)</b>                   | (84,6)    |
| Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux | <b>(4,4)</b>                    | (1,1)     |
| Impôts exigibles  | <b>(36,3)</b>                   | (6,2)     |
| Autres  | <b>2,0</b>                      | 2,0       |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation  | <b>(82,7)</b>                   | (86,5)    |
| <b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média</b>                                    | <b>(52,6)</b> \$                | (23,0) \$ |



**Tableau 8****Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les 31 mars |                  |
|---|---------------------------------|------------------|
|   | 2015                            | 2014             |
| <b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 7</b> | <b>(52,6) \$</b>                | <b>(23,0) \$</b> |
| Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :   |                                 |                  |
| Flux de trésorerie du secteur   | 0,4                             | 3,3              |
| Portion monétaire de la charge d'intérêt  | (6,4)                           | (6,5)            |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation  | (0,2)                           | 2,8              |
|   | <b>(6,2)</b>                    | <b>(0,4)</b>     |
| Plus l'acquisition d'immobilisations  | <b>169,8</b>                    | 154,4            |
| Plus l'acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition de licences)         | <b>20,9</b>                     | 24,4             |
| Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif   | <b>(0,3)</b>                    | (0,8)            |
| <b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor</b>                              | <b>131,6 \$</b>                 | <b>154,6 \$</b>  |

**Financement**

**Dette consolidée** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 275,9 M\$ au premier trimestre 2015. Variation nette favorable de 306,4 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier trimestre 2015, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
  - l'impact défavorable du taux de change estimé à 292,2 M\$. La hausse attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une hausse de l'actif (ou une baisse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
  - la hausse de 4,8 M\$ de la dette attribuable à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert.
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
  - les remboursements courants totalisant 10,7 M\$ sur les facilités de crédit et autres de Québecor Média et de Groupe TVA ;
  - la baisse de 12,5 M\$ de la dette de Québecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 298,1 M\$ au 31 décembre 2014 à un actif net de 604,5 M\$ au 31 mars 2015, soit une variation nette favorable de 306,4 M\$ expliquée par :
  - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
 Contrebalancé par :
  - l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 10 avril 2015, Vidéotron a complété le rachat de tous ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, à un prix de rachat équivalent à 100 % du montant en capital, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. L'avis de rachat avait été émis le 11 mars 2015.

- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par laquelle Groupe TVA a reçu un produit brut total d'environ 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA. Dans le cadre du placement de droits, Québec Média a souscrit 17 300 259 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$ et, par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5 % à 68,4 %.

## **Situation financière**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,12 G\$ au 31 mars 2015 pour Québec Média et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 246,9 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 874,7 M\$, avant l'impact du rachat, le 10 avril 2015, des billets de premier rang de Vidéotron d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, la réalisation de l'actif des contrats de couverture afférents et l'impact de la contrepartie en espèces obtenue lors de la vente par Québec Média de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, conclue le 13 avril 2015.

**Liquidités disponibles nettes** de 117,7 M\$ pour Québec au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,3 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 119,0 M\$.

**Dettes consolidées** totalisant 5,56 G\$ au 31 mars 2015, soit une augmentation de 275,9 M\$ par rapport au 31 décembre 2014. Variation nette favorable de 306,4 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 3,11 G\$ de Vidéotron (2,93 G\$ au 31 décembre 2014), de 74,0 M\$ de Groupe TVA (78,2 M\$ au 31 décembre 2014), de 2,31 G\$ de Québec Média (2,20 G\$ au 31 décembre 2014) et de 64,7 M\$ de Québec (77,2 M\$ au 31 décembre 2014).

Au 31 mars 2015, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

### **Tableau 9**

#### **Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québec Périodes de 12 mois terminées les 31 mars (en millions de dollars canadiens)**

|                        |                |           |
|------------------------|----------------|-----------|
| 2016                   | 244,5          | \$        |
| 2017                   | 51,0           |           |
| 2018                   | 52,5           |           |
| 2019                   | 114,2          |           |
| 2020                   | 354,0          |           |
| 2021 et ultérieurement | 4 783,9        |           |
| <b>Total</b>           | <b>5 600,1</b> | <b>\$</b> |

Pro forma du rachat, le 10 avril 2015, de billets de premier rang de Vidéotron portant intérêt à un taux de 6,375 %, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québec était d'environ 7,2 années au 31 mars 2015 (7,2 années au 31 décembre 2014). La dette était constituée approximativement de 86,5 % de dettes à taux fixe (82,6 % au 31 décembre 2014) et de 13,5 % de dettes à taux variable (17,4 % au 31 décembre 2014).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice

d'exploitation ajusté). Au 31 mars 2015, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

#### **Dividendes déclarés**

- Le 6 mai 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 16 juin 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 22 mai 2015.

#### **Enchères du spectre dans la bande de 2 500 MHz et des SSFE-3**

En janvier 2015, Vidéotron a conclu de nouvelles facilités de crédit sur demande et non garanties, selon lesquelles des lettres de crédit ont été émises et déposées auprès d'Industrie Canada sous forme de dépôts financiers pré-enchères à l'égard de sa demande de participation aux enchères du spectre dans la bande de 2 500 MHz et des SSFE-3. Conformément aux règles publiées par Industrie Canada sur les communications au cours du processus de vente aux enchères, il est strictement interdit à la Société de divulguer le montant des lettres de crédit.

Québecor Média et sa filiale Vidéotron ont annoncé, le 6 mars 2015, l'acquisition de quatre licences de 30 MHz, à la suite des enchères du spectre mobile commercial des SSFE-3, pour un montant total de 31,8 M\$. Ces licences ont été émises à Vidéotron par Industries Canada le 21 avril 2015. Le processus des enchères du spectre dans la bande de 2 500 MHz a débuté le 14 avril 2015.

## Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2015

**Tableau 10**

**Bilan consolidé de Québecor**

**Analyse des principales variations entre les 31 mars 2015 et 31 décembre 2014**

(en millions de dollars canadiens)

|  | 31 mars 2015 | 31 déc. 2014 | Écart   | Principales sources d'explication de l'écart  |
|--|--------------|--------------|---------|---|
| <b>Actif</b>   |              |              |         |   |
| Espèces et quasi-espèces   | 272,0        | 395,3        | (123,3) | Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement et de financement en excédant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation |
| Débiteurs  | 424,0        | 449,4        | (25,4)  | Incidence de la variation courante des activités  |
| Immobilisations  | 3 407,4      | 3 430,4      | (23,0)  | Acquisitions d'immobilisations (Cf. « Investissement ») et acquisition de 4Degrés Colocation, moins l'amortissement de la période                             |
| Écart d'acquisition  | 2 737,4      | 2 714,6      | 22,8    | Impact de l'acquisition de 4Degrés Colocation   |
| Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>                                      | 604,5        | 298,1        | 306,4   | Cf. « Financement »   |
| <b>Passif</b>  |              |              |         |   |
| Créditeurs et frais encourus   | 573,8        | 650,2        | (76,4)  | Incidence de la variation courante des activités  |
| Impôts sur le bénéfice <sup>2</sup>  | 44,8         | 78,8         | (34,0)  | Paiement des soldes à payer d'impôts sur le bénéfice  |
| Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires | 5 559,4      | 5 283,5      | 275,9   | Cf. « Financement »   |

<sup>1</sup> Actif à court et à long terme moins le passif à court et à long terme

<sup>2</sup> Passif à court terme moins l'actif à court terme

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 31 mars 2015, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement de capital et d'intérêt sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

**Tableau 11**

#### **Obligations contractuelles de Québecor au 31 mars 2015**

(en millions de dollars canadiens)

|  | <b>Total</b>   | <b>Moins<br/>d'un an</b> | <b>1-3 ans</b>    | <b>3-5 ans</b>    | <b>5 ans<br/>et plus</b> |
|--|----------------|--------------------------|-------------------|-------------------|--------------------------|
| Dette à long terme <sup>1</sup>                      | <b>5 600,1</b> | \$ 244,5                 | \$ 103,5          | \$ 468,2          | \$ 4 783,9               |
| Débetures convertibles <sup>2</sup>                  | <b>704,0</b>   | –                        | –                 | 704,0             | –                        |
| Paiements d'intérêts <sup>3</sup>                    | <b>2 169,8</b> | 222,7                    | 619,2             | 580,0             | 747,9                    |
| Contrats de location-exploitation                    | <b>262,1</b>   | 51,8                     | 75,2              | 46,1              | 89,0                     |
| Acquisitions d'immobilisations et autres engagements | <b>1 416,4</b> | 281,2                    | 346,4             | 196,6             | 592,2                    |
| Instruments financiers dérivés <sup>4</sup>          | <b>(602,0)</b> | (20,4)                   | 55,7              | (16,8)            | (620,5)                  |
| <b>Total des obligations contractuelles</b>          | <b>9 550,4</b> | <b>\$ 779,8</b>          | <b>\$ 1 200,0</b> | <b>\$ 1 978,1</b> | <b>\$ 5 592,5</b>        |

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> Basé sur la valeur au marché au 31 mars 2015 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

<sup>3</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2015.

<sup>4</sup> Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

### Transactions entre parties liées

Au cours du premier trimestre 2015, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 0,8 M\$ (0,1 M\$ à la même période de 2014), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,8 M\$ (0,8 M\$ à la même période de 2014). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

## Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 30 avril 2015. De plus, 1 310 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 30 avril 2015.

**Tableau 12**

### Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

|                     | Au 30 avril 2015            |                     |
|---------------------|-----------------------------|---------------------|
|                     | Émises et<br>en circulation | Valeur<br>comptable |
| Actions catégorie A | 38 953 572                  | 8,7 \$              |
| Actions catégorie B | 83 922 892                  | 318,5               |

Le 31 juillet 2014, Québecor a déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier trimestre 2014, la Société avait racheté et annulé 285 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 7,2 M\$. L'excédent de 6,1 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées avait été enregistré en réduction des bénéfices non répartis.

## Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des créditeurs et charges à payer, des dettes à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2015 et 31 décembre 2014 sont les suivantes :

**Tableau 13****Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

| Actif (passif)   | 31 mars 2015     |                  | 31 décembre 2014 |                  |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Valeur comptable | Juste valeur     | Valeur comptable | Juste valeur     |
| <b>Dette à long terme<sup>1,2</sup></b>                      | <b>(5 600,1)</b> | <b>(5 794,5)</b> | <b>(5 326,7)</b> | <b>(5 444,7)</b> |
| <b>Débetures convertibles<sup>3</sup></b>                    | <b>(720,6)</b>   | <b>(720,6)</b>   | <b>(711,8)</b>   | <b>(711,8)</b>   |
| <b>Instruments financiers dérivés<sup>4</sup></b>            |                  |                  |                  |                  |
| Options de règlement anticipé                                | 8,1              | 8,1              | 8,2              | 8,2              |
| Contrats de change à terme <sup>5</sup>                      | 10,1             | 10,1             | 4,2              | 4,2              |
| Ententes de swaps de taux d'intérêt                          | (1,0)            | (1,0)            | (0,5)            | (0,5)            |
| Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt <sup>5</sup> | 595,4            | 595,4            | 294,4            | 294,4            |

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, des dérivés incorporés et des frais de financement.

<sup>2</sup> La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

<sup>3</sup> La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

<sup>4</sup> La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif de 604,5 M\$ au 31 mars 2015 (un actif de 298,6 M\$ au 31 décembre 2014).

<sup>5</sup> La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

Les gains sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les premiers trimestres 2015 et 2014 sont résumés dans le tableau 14.

**Tableau 14****Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

|  | Trois mois terminés les 31 mars |                 |
|--|---------------------------------|-----------------|
|  | 2015                            | 2014            |
| Gain sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée | (0,1) \$                        | (0,4) \$        |
| Perte (gain) sur les dérivés incorporés relatifs aux débetures convertibles  | 7,6                             | (1,4)           |
| Gain sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes  | (0,3)                           | (1,1)           |
| Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie   | 0,8                             | –               |
| Gain sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur  | (2,9)                           | –               |
|  | <b>5,1 \$</b>                   | <b>(2,9) \$</b> |

Un gain de 7,3 M\$ a été enregistré au premier trimestre 2015 aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (perte de 11,6 M\$ au premier trimestre 2014).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et

économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents

## **Contrôles et procédures**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2015, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

## **Renseignements supplémentaires**

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

## **Mise en garde concernant l'information prospective**

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québec Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québec Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québec est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québec Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québec ;
- la capacité de Québec de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québec Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québec Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Québec Média de protéger son réseau contre le piratage ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québec Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte



(ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;

- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 7 mai 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 7 mai 2015

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

|  | 2015            | 2014     |          |          | 2013     |          |          |          |
|--|-----------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
|  | 31 mars         | 31 déc.  | 30 sept. | 30 juin  | 31 mars  | 31 déc.  | 30 sept. | 30 juin  |
| <b>Revenus</b>   | <b>948,6 \$</b> | 987,4 \$ | 908,5 \$ | 914,6 \$ | 897,8 \$ | 960,3 \$ | 903,7 \$ | 900,3 \$ |
| <b>Bénéfice d'exploitation ajusté</b>  | <b>339,0</b>    | 356,3    | 361,3    | 359,1    | 334,7    | 359,3    | 362,8    | 347,2    |
| Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires : |                 |          |          |          |          |          |          |          |
| Activités d'exploitation poursuivies   | <b>40,8</b>     | 51,9     | 57,4     | 54,9     | 44,3     | 50,1     | 57,2     | 43,5     |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers           | <b>(8,6)</b>    | (92,5)   | (26,9)   | 21,2     | 2,9      | (58,0)   | (24,8)   | (159,9)  |
| Éléments inhabituels   | <b>(5,1)</b>    | (30,6)   | (22,0)   | (24,1)   | (9,7)    | (1,1)    | (27,8)   | (11,3)   |
| Activités abandonnées  | <b>2,3</b>      | 11,7     | 36,6     | (106,8)  | 1,6      | 9,3      | (193,4)  | 34,1     |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>29,4</b>     | (59,5)   | 45,1     | (54,8)   | 39,1     | 0,3      | (188,8)  | (93,6)   |
| <b>Données de base par action</b>  |                 |          |          |          |          |          |          |          |
| Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires : |                 |          |          |          |          |          |          |          |
| Activités d'exploitation poursuivies   | <b>0,33 \$</b>  | 0,42 \$  | 0,47 \$  | 0,45 \$  | 0,36 \$  | 0,41 \$  | 0,46 \$  | 0,35 \$  |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers           | <b>(0,07)</b>   | (0,75)   | (0,22)   | 0,17     | 0,02     | (0,47)   | (0,20)   | (1,29)   |
| Éléments inhabituels   | <b>(0,04)</b>   | (0,25)   | (0,18)   | (0,20)   | (0,07)   | (0,01)   | (0,23)   | (0,09)   |
| Activités abandonnées  | <b>0,02</b>     | 0,10     | 0,30     | (0,87)   | 0,01     | 0,07     | (1,56)   | 0,28     |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>0,24</b>     | (0,48)   | 0,37     | (0,45)   | 0,32     | -        | (1,53)   | (0,75)   |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)                    |                 |          |          |          |          |          |          |          |
|  | <b>122,9</b>    | 122,9    | 122,9    | 123,0    | 123,1    | 123,5    | 123,7    | 124,3    |
| <b>Données diluées par action</b>  |                 |          |          |          |          |          |          |          |
| Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires : |                 |          |          |          |          |          |          |          |
| Activités d'exploitation poursuivies   | <b>0,31 \$</b>  | 0,39 \$  | 0,43 \$  | 0,41 \$  | 0,33 \$  | 0,38 \$  | 0,42 \$  | 0,32 \$  |
| Impact de la dilution  | <b>0,02</b>     | 0,03     | 0,04     | -        | -        | 0,03     | 0,04     | 0,03     |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers           | <b>(0,07)</b>   | (0,75)   | (0,22)   | (0,01)   | 0,02     | (0,47)   | (0,20)   | (1,29)   |
| Éléments inhabituels   | <b>(0,04)</b>   | (0,25)   | (0,18)   | (0,17)   | (0,07)   | (0,01)   | (0,23)   | (0,09)   |
| Activités abandonnées  | <b>0,02</b>     | 0,10     | 0,30     | (0,74)   | 0,01     | 0,07     | (1,56)   | 0,28     |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>0,24</b>     | (0,48)   | 0,37     | (0,51)   | 0,29     | -        | (1,53)   | (0,75)   |
| Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)            |                 |          |          |          |          |          |          |          |
|  | <b>123,2</b>    | 122,9    | 122,9    | 143,8    | 144,2    | 123,5    | 123,7    | 124,3    |